

Projet de loi n° 107

Les questions des membres doivent trouver réponses

Québec, le 16 juin 2010 — Le projet de loi n° 107, déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 8 juin 2010, propose de remplacer le ministère du Revenu du Québec (MRQ) par l'Agence du revenu du Québec. Le changement proposé est l'objet de nombreuses questions de la part des quelque 2 820 membres du SPGQ au service du MRQ dans toutes les régions du Québec. Ce matin, les membres de la délégation syndicale du comité ministériel des relations professionnelles (CMRP) du MRQ¹ et le président du SPGQ ont choisi une approche qui devrait répondre aux besoins exprimés dans nos rangs.

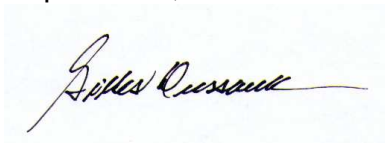
Pour traiter de la question, il a été convenu de s'appuyer sur le travail d'un comité *ad hoc* formé des membres du CMRP du MRQ et du président du SPGQ. Ce comité se chargera de documenter le sujet pour permettre aux membres du MRQ et aux instances du SPGQ, en particulier le conseil syndical, de se faire une bonne idée de la valeur du projet et de prendre position à ce sujet. Le comité *ad hoc* n'en est donc pas au stade des opinions mais à celui de l'exposé des faits.

Hier, 15 juin, les délégations syndicales du Syndicat de la fonction publique du Québec, de l'Association des juristes de l'État et du SPGQ ont entendu la sous-ministre Francine Martel-Vaillancourt donner certaines précisions sur le projet. La communication de la sous-ministre était verbale. De l'avis de notre délégation qui a participé à la rencontre, l'exposé de la sous-ministre répond à plusieurs questions qui viennent de nos rangs. Comme nombre de questions ont été transmises à Jean Nadeau, porte-parole du CMRP du MRQ, ou au président du SPGQ, le comité *ad hoc* s'est donné comme première priorité de répondre à toutes les questions. Un registre de ces questions sera mis à jour régulièrement. Une réponse sera donnée à chacune et la référence ou la source seront identifiés. Le registre sera diffusé dans nos rangs et affiché sur le portail internet du SPGQ.

Le comité *ad hoc* doit mettre la dernière main à une première version du registre des questions et réponses le 22 juin prochain. D'ici là, nous vous prions d'acheminer vos questions par courriel (courrier@spgq.qc.ca) ou par télécopieur (418 692-1338) au soin de Gilles Dussault. Vos questions seront transmises au comité *ad hoc* qui y répondra dans un court délai après avoir effectué les recherches nécessaires.

Pour le comité *ad hoc*

Le président,



Gilles Dussault

¹ Les membres du CMRP qui ont participé à la réunion sont Jean Nadeau, Bruno Jean, France Champagne, Pierre Patoine, Jean-Marie St-Pierre et Rémi Boulay qui remplaçait Guy Michaud.